

**Commission d'ORGANISATION SPORTIVE**

**REUNION DU 02/04/2023**

**MEMBRES PRESENT:**

- MOHAMEDI MOHAMED SALAH   PRESIDENT
- BOUZID BILLEL ..... SECRETAIRE

**ORDRE DU JOUR :**

- TRAITEMENET DES AFFAIRES
- MISE A JOUR DU FICHER

**AFFAIRE N° 21 RENCONTRE ARBAB/ ARBOH (S) DU 31/03/2023**

- Non déroulement de la rencontre
  - vu la feuille de match
  - vu les rapports de l'arbitre et de délégué de la rencontre
  - attendu que la rencontre a été programmée le 31/03/2023 a 14h30 a AIN BABOUCHE
  - attendu que la rencontre que n'a pas eu lieu suite a l'arrivée tardive de l'équipe ARBOH (S)
  - Après la remise de la feuille de match au club ARBAB l'équipe de ARBOH est arrivée.
- Attendu que l'équipe ARBOH n'a pas respecté l'article 51 des RG FAF

**Par ces motifs la commission décide :**

- Match perdu par pénalité pour l'équipe ARBOH ( S ) sur le score de 03/00
- Plus une amande de 5000.00 DA payable un mois PHASE RETOUR